

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

07/01/2014

Dossier complet le

07/01/2014

N° d'enregistrement

F-025-14-C-0001

1. Intitulé du projet

Renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pour mouillages groupés de navires de plaisance sur le littoral de la commune d'Agon--Coutainville, face au lieu-dit *Pointe d'Agon*, dans le havre de Regnéville à compter du 01.04.2015.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10°g Zone de mouillages et d'équipements légers.	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à maintenir une zone de mouillages groupés permettant l'accueil de 100 navires de plaisance dont 25 visiteurs.

4.2 Objectifs du projet

Le projet permet :

- le maintien d'une offre alternative au stationnement de navires de plaisance en ports aménagés,
- le maintien d'un outil de proximité pour les plaisanciers séjournant dans l'importante station balnéaire d'Agon-Coutainville,
- le maintien d'une activité économique liée à la plaisance.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet n'induit aucune modification de principe des installations existantes, à savoir :

- 100 mouillages dont
 - environ 70 mouillages individuels et mouillages visiteurs destinés à l'évitage fixés sur une à trois vis métalliques insérées dans le sable,
 - environ 30 mouillages individuels destinés à l'embossage réalisés à l'aide de quatre vis insérées dans le sol,
- balisage des chenaux de circulation par bouées latérales fixées par vis métalliques insérées dans le sol,
- balisage du chenal de dégagement de la cale par bouées fixées par vis métalliques insérées dans le sol,
- balisage des dangers par bouées latérales fixées par vis métalliques insérées dans le sol,
- ouvrages temporaires destinés à la manoeuvre ou à l'amarrage des annexes fixés par vis métalliques insérées dans le sol.

La zone couverte est délimitée par :

- le rivage de la mer, le long de la Pointe d'Agon, à l'ouest,
- le parallèle 49° N au sud,
- le méridien 1°34',000' W à l'est,
- le parallèle 49° 00',600 N au nord.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, les interventions sur le site consistent à déplacer les équipements à l'intérieur de la zone délimitée en fonction des déplacements des ruets et des bancs de sable :

- dépose des vis métalliques insérées dans le sol par dévissage ou traction mécanique,
- repose des vis métalliques.

Ces déplacements assurent :

- le maintien de la pertinence du balisage,
- la sécurité des échouages.

La dépose des vis peut nécessiter l'intervention d'un engin automobile et le déplacement de celui-ci sur le site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation temporaire concernant les zones de mouillages et d'équipements légers sur le domaine public maritime, en application des articles R2124-39 à R2124-55 du Code général de la propriété des personnes publiques.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Pour la procédure précitée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de la zone (m ²)	541 518 m ²
Surface totale concernée par les échouages en fonction des rayons d'évitage et des dispositifs d'embossage (m ²)	114 310 m ²
Surface au sol occupée par les navires (longueur x largeur) (m ²)	2 355 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune d'Agon-Coutainville
Domaine public maritime

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 01° 34', 450 Lat. 49° 00', 000

Point d'arrivée : Long. 01° 34', 000 Lat. 49° 00', 600

Communes traversées :

Agon-Coutainville

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

DPM : usage partagé, dont mouillage de navires de plaisance dans le cadre de l'AOT actuelle ayant le même objet et les mêmes dispositions que l'autorisation demandée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone non concernée par le POS actuel d'Agon-Coutainville

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 "Estuaire de la Sienne" code SFFZN : 250013014 - code REGZN : 00090002 ZNIEFF de type 2 "Havre de Regnéville" code SFFZN : 250006481 - code REGZN : 0090000
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agon-Coutainville
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé "Havre de Regnéville et DPM", décret du 01.02.1989
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'intérieur du SIC "Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou" FR2500080 . A l'intérieur de la ZPS "Havre de Sienne" FR FR2512003
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les installations sont amovibles.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'intérêt de la zone pourrait être remise en cause en cas de disparition du cordon littoral de la Pointe d'Agon, sans dommage pour l'environnement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les mouillages se font sans séjour à bord.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claquements de drisses mal disposées mais inaudible depuis la terre.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de carénage autorisé, ni équipement le permettant.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les autres utilisations du havre de Regnéville et du site doivent faire l'objet d'autorisations distinctes.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact dans la mesure où :

- il ne modifie en aucune manière l'utilisation partagée qui est faite du site depuis 45 ans, ni en nombre de navires accueillis, ni en modalités de réalisation des appareils de mouillage,
- le stationnement de navires liés au sol par des vis amovible ne génère aucune nuisance.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

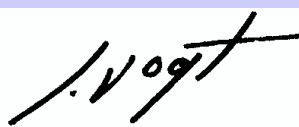
Objet	

9. Engagement et signature

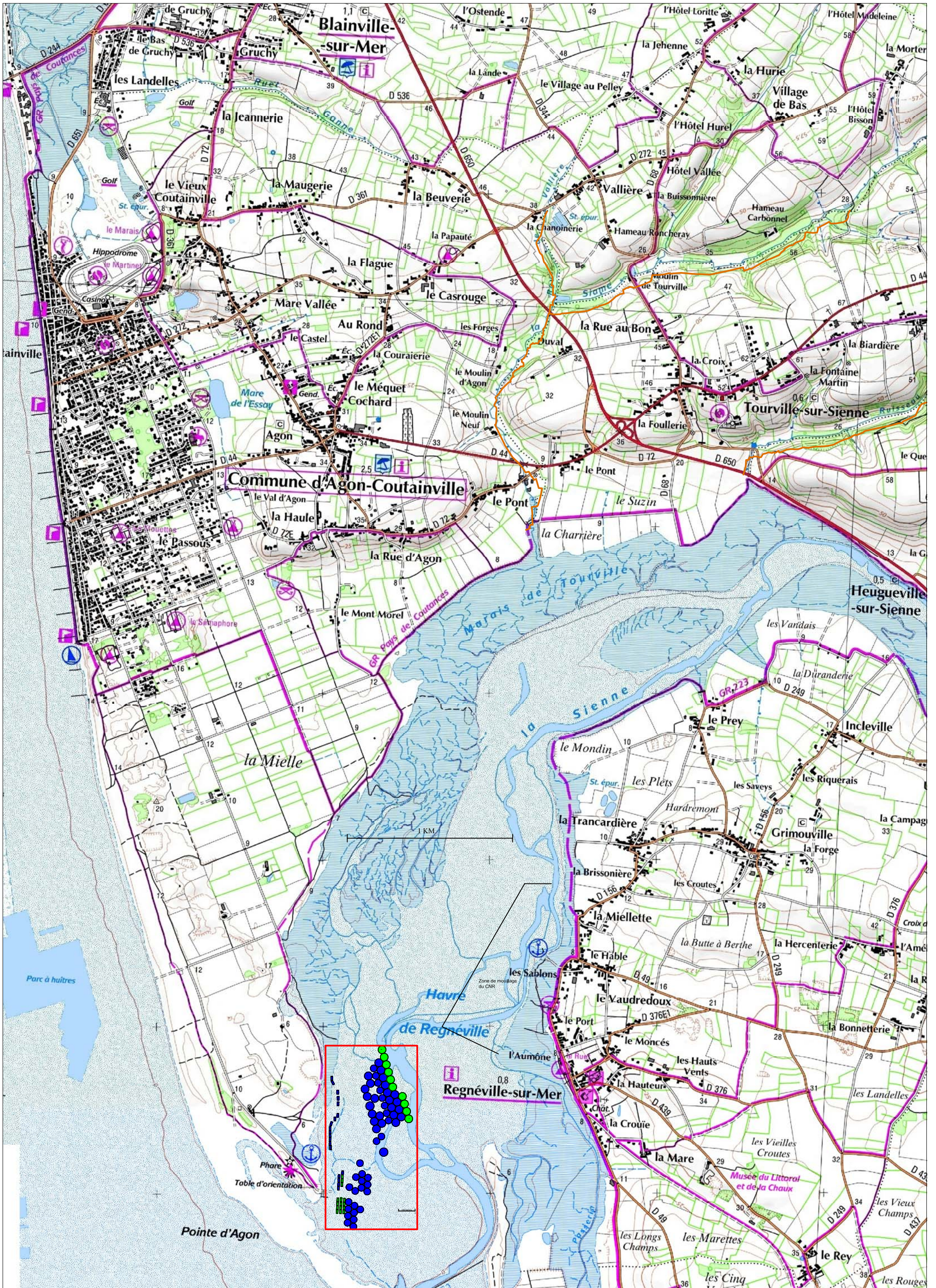
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature



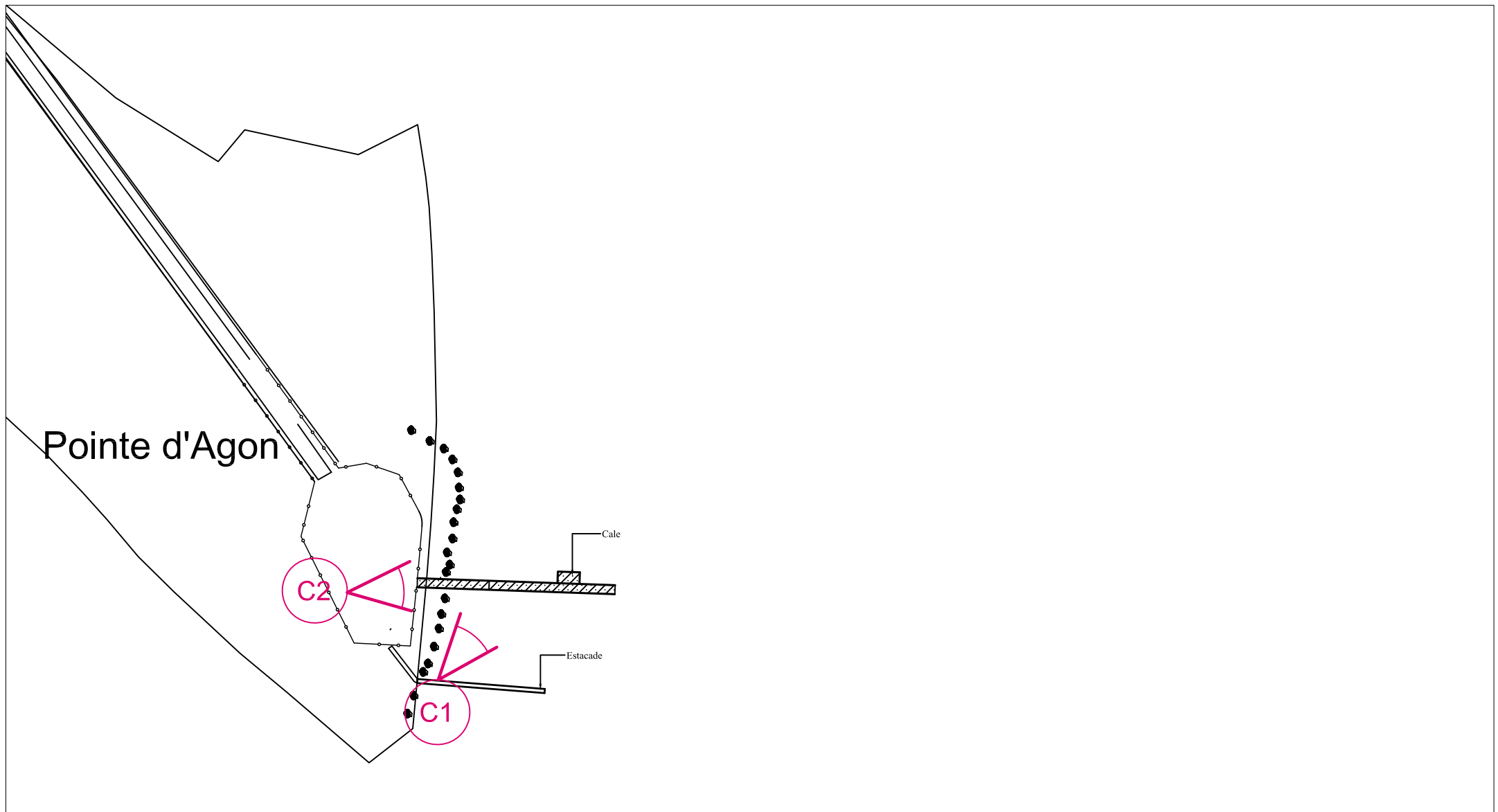
Club nautique de la Pointe d'Agon
Projet de renouvellement de l'AOT sur le DPM.
Annexes 2, 3 et 4 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.



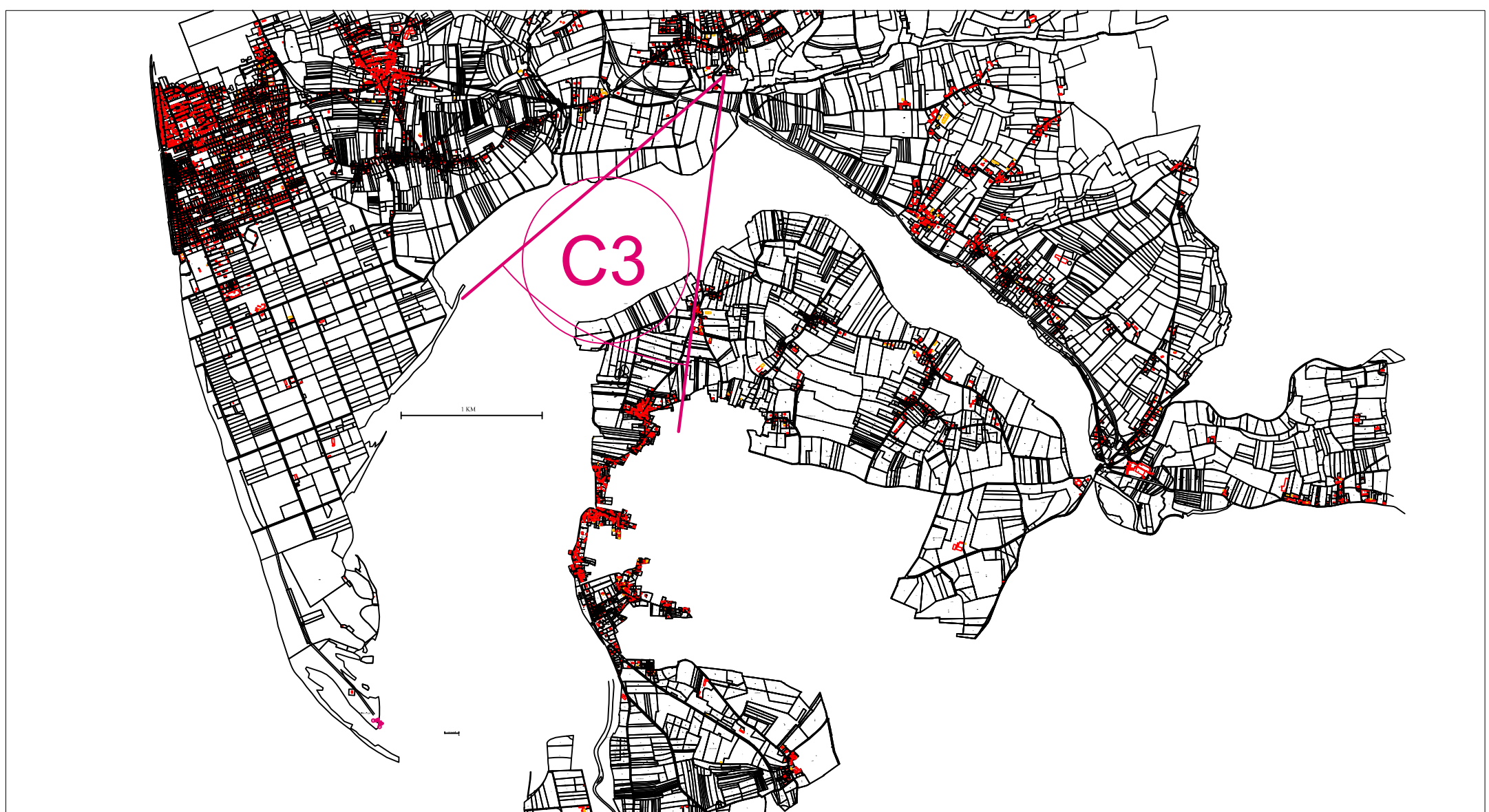
Club nautique de la Pointe d'Agon - Projet de renouvellement de l'AOT sur le DPM

Annexe 2 à la demande d'examen au cas par préalable à la réalisation d'une étude d'impact - Plan de situation - Echelle 1/20 000 en A3 - SM101140.dwg.

: périmètre de la zone de mouillage
 ● : mouillages permanents
 ● : mouillages visiteurs
 : mouillages à l'embossage
 : mouillages à l'évitage:



Clichés 1 et 2 pris depuis le pointe d'Agon



Cliché 3 pris depuis le cimetière de Tourville-sur-Sienne

Club nautique de la Pointe d'Agon
Projet de renouvellement de l'AOT sur le DPM.
Annexe 3b à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.
Photographies du 03.01.2014.



Cliché C1

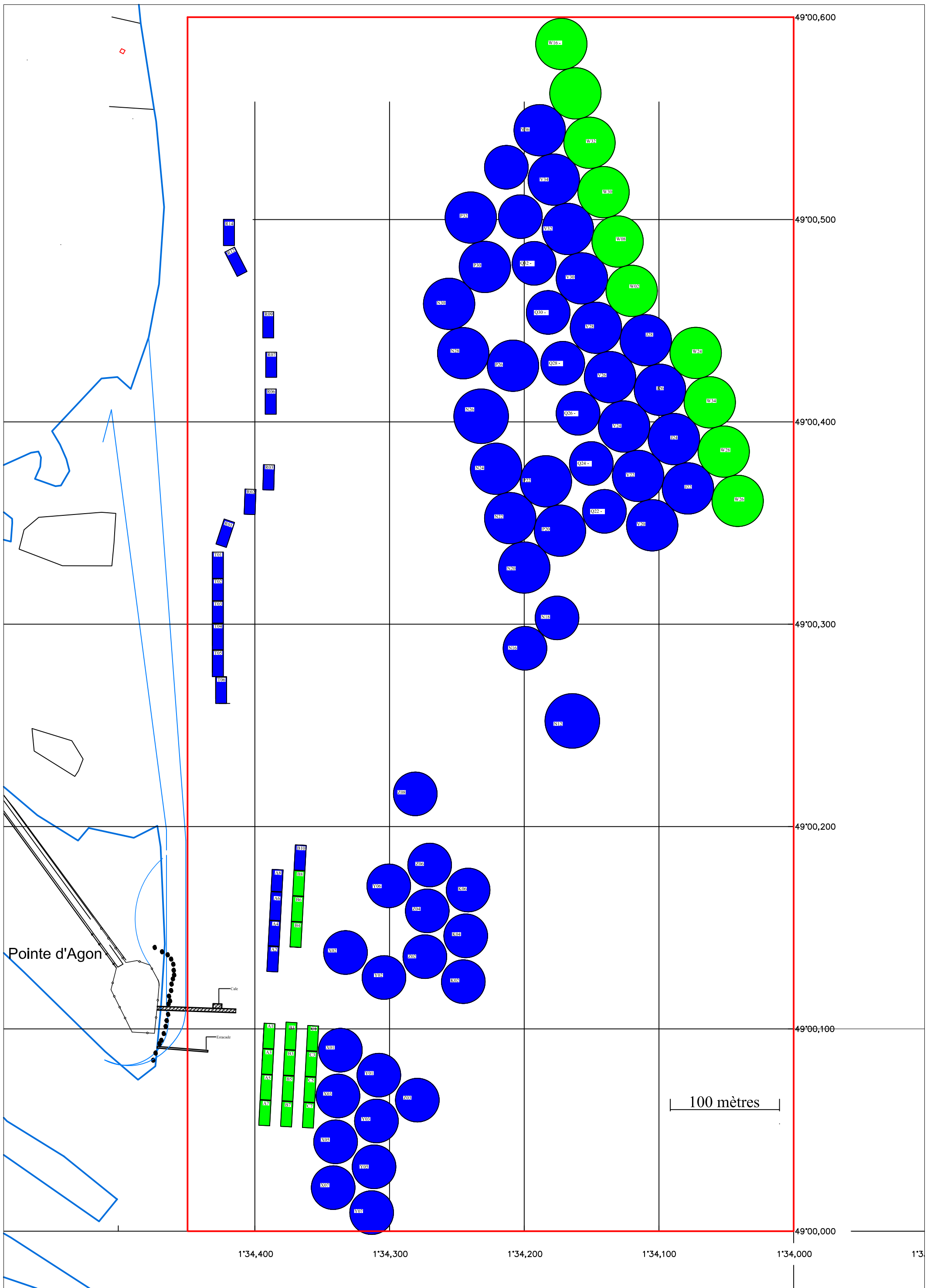


Cliché C2



Cliché C3





Club nautique de la Pointe d'Agon - Projet de renouvellement de l'AOT sur le DPM
 Annexe 4 à la demande d'examen au cas par préalable à la réalisation d'une étude d'impact - Plan du projet - Echelle 1/ 3 000 en A3 - SM101140.dwg.

: périmètre de la zone de mouillage

 : mouillages permanents

 : mouillages visiteurs
 : mouillages à l'emboîtement
 : mouillages à l'évitage